



# FNP

Fédération Nationale Porcine

Paris, le 17 septembre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Peste Porcine Africaine : il faut tout mettre en œuvre pour sécuriser les éleveurs !**

Suite à la découverte de deux cas de Peste Porcine Africaine sur des sangliers en Belgique en fin de semaine dernière, nous ne pouvons que constater avec amertume la réalisation d'un scénario sur lequel nous alertions depuis de nombreuses années et plus fortement ces derniers mois.

Nous avons fait de nombreuses propositions de mesures de protection, portées régulièrement auprès des pouvoirs publics français comme européens : suspension de mouvements d'animaux en provenance des pays non indemnes, interdiction d'échanges de sangliers, demande d'une stratégie européenne offensive pour repousser le front de la maladie, mise en place d'une politique d'abattage des sangliers pour diminuer leur population... entre autres. Propositions restées sans suites, malheureusement

Si l'annonce des cas belges à quelques kilomètres de la frontière française a résonné comme un coup de tonnerre, nous tenons à souligner que la France reste à ce jour indemne de Peste Porcine Africaine. Notre priorité est donc désormais, et plus que jamais, de tout mettre en œuvre pour préserver ce statut et empêcher l'arrivée de la Peste Porcine Africaine sur notre territoire.

Nous demandons que de vraies mesures soient prises pour réguler la population de sangliers sur notre territoire : tirs à l'affût en zone frontalière, mais surtout intensification de la pression de chasse sur le reste du territoire où la prolifération massive est partout dénoncée.

En outre, les premiers contacts pris avec le monde de la chasse dans certaines régions depuis la semaine dernière sont inquiétants du fait du peu d'écho de la situation relative à la Peste Porcine Africaine. Il est impensable que cette situation perdure et il est urgent que le monde de la chasse mette des moyens pour faire davantage d'information sur le terrain.

Enfin, l'arrivée de la maladie dans l'ouest de l'Europe doit servir d'électrochoc aux pouvoirs publics : il devient plus que nécessaire d'accélérer les contacts politiques pour discuter du principe de régionalisation dans les certificats sanitaires qui régissent les échanges commerciaux avec les Pays-Tiers. L'Europe a beaucoup attendu et beaucoup observé la propagation de la Peste Porcine Africaine, sans prendre de vraies mesures pour l'endiguer. Il est désormais temps d'anticiper et de prendre des décisions de nature à préserver les débouchés export quoi qu'il arrive.

Il faut tout mettre en œuvre pour protéger les éleveurs et les opérateurs économiques.

#### **Contacts presse :**

**FNSEA** : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - [marion.fournier@fnsea.fr](mailto:marion.fournier@fnsea.fr)  
**FNP** : Caroline Tailleur : 06.79.78.76.24 - [caroline.tailleur@reseaufnsea.fr](mailto:caroline.tailleur@reseaufnsea.fr)